

MEMOIRE TECHNIQUE CONTRACTUEL



à compléter obligatoirement par l'entreprise

Nota : Il est rappelé que, conformément aux dispositions du règlement de la consultation, les indications portées sur le présent mémoire technique contractuel engagent le candidat et qu'elles serviront d'éléments de jugement des offres lors de l'appréciation de la valeur technique par le SIVOM du canton de Wintzenheim. L'entreprise pourra joindre en annexe au Mémoire Technique Contractuel, tout justificatif et document qu'elle jugera utile à l'analyse de son offre.

La Valeur Technique des offres est appréciée par rapport aux éléments d'analyse suivants :

I/ Effectif affecté à l'exécution du marché sur le chantier*:

(L'entreprise indiquera le nombre, l'expérience ainsi que la qualification du personnel amené à intervenir dans la réalisation des travaux)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

II/ Méthodologie mise en œuvre et planification du chantier*:

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

III/ Contrôles et gestion des déchets*:

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

A.....Le.....

Signature :

* Le candidat fournira les éléments d'explication et document(s) éventuels(s) qu'il jugera utile